



Jeunes en librairie

Jusqu'au vendredi 25 juin 2021 à 17h

Jeunes en librairie, un nouveau dispositif d'EAC

Jeunes en librairie est un dispositif d'éducation artistique et culturelle (EAC) qui permet aux jeunes de découvrir les librairies et leur rôle essentiel dans la chaîne du livre. Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture est missionnée par la DRAC pour le déploiement en région du dispositif dès la rentrée 2021.

Attention, les informations dans cet article concernent la 1ère édition de Jeunes en librairie (2021-2022) !

Jeunes en librairie est un programme d'éducation artistique et culturelle en direction des collégiens, lycéens et apprentis, destiné à promouvoir l'accès au livre, faire connaître le rôle du libraire dans la chaîne du livre et encourager la fréquentation et l'achat de livres en librairie.

Expérimenté en Nouvelle-Aquitaine et dans les Hauts-de-France, ce programme est étendu à d'autres régions, dans le cadre du plan de relance économique 2021-2022. A la demande de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, l'agence sera dès 2021 l'opérateur de ce dispositif pour la région, en partenariat avec les Délégations Académiques aux Arts et à la Culture (DAAC) et l'association Chez mon libraire.

En pratique

- Un libraire se déplace dans la classe pour présenter aux élèves le métier de libraire et plus largement la chaîne du livre.
- Les élèves se rendent dans la librairie partenaire pour une visite organisée avec le libraire. Les visites peuvent se dérouler par groupes, en fonction des capacités d'accueil de la librairie.
- Les élèves acquièrent pour eux-mêmes un ou plusieurs ouvrages à hauteur de 30 euros parmi toutes les propositions de la librairie : littérature, documents, livres d'art, romans, BD, livres pratiques...

Sont encouragées pour compléter ce dispositif de base :

- Des rencontres et des activités avec d'autres acteurs de la chaîne du livre : auteurs, illustrateurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, organisateurs de fêtes et salons du livre, etc.
- Des interventions : ateliers d'écriture, d'illustration, de reliure ou d'impression, réalisation d'un livre...

Calendrier

- **Début mai** : [L'appel à projets](#) est diffusé auprès des enseignants par les DAAC de chaque Académie.
- **Avant le 25 juin 2021**. Les enseignants construisent le projet en partenariat avec le libraire et le soumettent auprès des DAAC, via une plateforme dédiée aux projets d'EAC.
- **Mi-Juillet 2021** : Une commission régionale composée de la DRAC, des DAAC, et d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, se réunit pour choisir les projets.
- **Septembre - octobre 2021** : Réunion de lancement de l'opération, pour les enseignants et les libraires.
- **Octobre 2021 - mai 2022** : Mise en place du projet : rencontre avec le libraire et visite de la librairie, autres interventions et rencontres en fonction des projets.

Réunions d'information en ligne

- pour les libraires : **lundi 31 mai, de 10h30 à 12h**
- pour les bibliothécaires et les opérateurs culturels : **lundi 14 juin, de 10h30 à 12h**

Ces réunions seront l'occasion de présenter les grandes lignes du dispositif, ainsi que les différentes manières dont libraires, bibliothécaires, organisateurs de manifestations littéraires et autres acteurs du livre qui pratiquent l'EAC peuvent inscrire ce dispositif dans leurs actions existantes ou bien construire un nouveau projet de médiation autour de Jeunes en librairie.

Ces réunions ne sont pas destinées aux enseignants. De plus amples informations sont à leur disposition sur les pages FAQ et Boîte à outils ci-dessous, ainsi que sur demande auprès des DAAC ou auprès d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, dont les coordonnées sont en bas de l'article.

Inscription : via [ce lien URL](#) ou le formulaire en bas de la page.

Comment participer au dispositif ?

Vous êtes enseignant

Le dispositif s'adresse aux élèves de collèges, lycées, centres de formations d'apprentis et établissements agricoles, publics et privés sous contrat.

Dans le cadre de ce dispositif, les professeurs élaborent des projets pédagogiques autour de la lecture, du livre et de l'écriture en lien avec des libraires indépendants et d'autres acteurs de la chaîne du livre (auteurs, illustrateurs, dessinateurs, éditeurs, organisateurs de festivals littéraires et bibliothécaires).

- [Télécharger l'appel à projets régional pour les enseignants](#)

Déposer votre projet :

- Sur Adage : Académie de Clermont-Ferrand et de Lyon
- Sur un formulaire dédié : Académie de Grenoble, DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Date limite : **25 juin 2021 à 17h**

Précisions

- Niveaux concernés : 4^{ème} et 3^{ème} (+ élèves de SEGPA des niveaux correspondants), 2^{nde} générale et technologique, 2^{nde}, 1^{ère}, Terminale professionnelle, CAP, apprentis de toutes filières
- Le dispositif peut s'articuler avec les actions déjà existantes en faveur du livre et de la lecture, qui peuvent être spécifiques aux académies concernées ou relever d'initiatives régionales ou nationales, ou avec des projets de classe déjà existants ou en cours d'élaboration.
- Le dispositif prend en charge les dépenses des élèves en librairie, ainsi que les frais liés aux éventuelles actions complémentaires (si pas déjà financées par d'autres dispositifs), tels que la rémunération des intervenants et leur défraiement.
- L'établissement d'enseignement prend en charge : le transport de la classe en librairie ou dans les

- autres lieux du livre ; les éventuels repas de midi des intervenants ; le petit matériel pour les ateliers.
- Il est indispensable de prendre contact au préalable avec le libraire pour définir les dates de rencontres et les contours du projet.

Vous êtes libraire

Tous les libraires d'Auvergne-Rhône-Alpes peuvent être à l'initiative de ces projets, en proposant un partenariat aux établissements scolaires de proximité. Tous les projets sont construits avec les enseignants et peuvent partir de projets déjà existants ou envisagés pour l'année à venir, dans la mesure où ils prévoient le déplacement du libraire en classe pour présenter son métier et la chaîne du livre, ainsi que la visite de la librairie par la classe pour l'achat de livres.

Précisions

- Le dispositif prend en charge des dépenses d'achat de livre de 30 euros par élève, ainsi que les déplacements des libraires et leurs interventions en classe
- Les classes peuvent visiter la librairie en petit groupe, pour le respect des règles sanitaires
- Si vous ne travaillez pas déjà avec les enseignants, vous pouvez prendre contact dans un premier temps avec le professeur "réfèrent culture" de l'établissement scolaire pour trouver le bon interlocuteur avec lequel construire votre projet au sein de l'établissement.
- Si ce n'est pas déjà fait, merci de prendre quelques minutes pour répondre à un court questionnaire, qui nous permettra d'avoir meilleure visibilité sur l'implication des libraires dans ce dispositif : [lien](#).

Vous êtes bibliothécaire ou opérateur culturel

Tous les partenaires habituels des projets d'éducation artistique et culturelle sont invités à encourager les enseignants avec lesquels ils ont l'habitude de travailler à faire appel au dispositif Jeunes en librairie, en complément de leurs actions déjà existantes.

- Une réunion d'information vous est proposée le 14 juin prochain.

Accompagnement

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, opérateur de ce dispositif, accompagne les enseignants dans la conception et la réalisation de leur projet : conseil, prise de contact avec les libraires, propositions d'autres intervenants (auteurs et illustrateurs, éditeurs, fêtes et salons du livre, bibliothécaires...) et de ressources (cartographie des librairies indépendantes, des bibliothèques et des maisons d'édition, site des auteurs en Auvergne-Rhône-Alpes, boîte à outils « chaîne du livre »), etc.

Foires aux questions

- [FAQ libraires](#)
- [FAQ enseignants](#)
- [FAQ opérateurs culturels](#)

Boîtes à outils

- [Boîte à outils libraires](#)
- [Boîte à outils enseignants](#)

Kit de communication

En bas de cette page, vous trouverez des éléments de communication à télécharger et à relayer sur les réseaux sociaux de vos choix.

Renseignements

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture

- Mathilde Bouvier, chargée d'opération Jeunes en librairie
07 56 21 14 76 / m.bouvier@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

Délégations Académiques aux Arts et à la culture

- DAAC de Clermont-Ferrand : ce.daac@ac-clermont.fr
- DAAC de Grenoble : ce.daac@ac-grenoble.fr
- DAAC de Lyon : daac@ac-lyon.fr
- DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes : sonia.rougier@agriculture.gouv.fr

Dernière édition : 18 févr. 2025 à 16:57

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/jeunes-en-librairie-un-nouveau-dispositif-d-eac>